

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL

27 JANVIER 2022

Date du conseil	
27 janvier 2022	
Personnes présentes : Adeline Portet (M), Josiane Pailleux, François Lespes (A), David Jaquet, Samuel Durand (A), Patrice Marquette, Yvan Dourthe (A), Lydie CASTAGNET,	
Personne(s) excusée(s) : GRISALENA Coralie	
Personnes absentes : GEROMETTA Alexis,	

Ordre du jour

- 1) Approbation du compte-rendu du 28 octobre 2021
- 2) PLUi : débat sur PADD actualisé
- 3) Validation devis architecte pour chiffrage ancienne salle des fêtes
- 4) Validation devis pour travaux ancien logement LAMBERT
- 5) Validation devis pour gestion forêt
- 6) Prestations SIPHEM, diagnostic énergétique
- 7) Questions diverses

Madame la Maire déclare la séance ouverte. Samuel Durand est secrétaire de séance.

1 – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 28 OCTOBRE 2021

Madame le Maire donne lecture du compte-rendu du 28 octobre 2021 et demande au Conseil Municipal de se prononcer.

Aucune observation, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2 – PLUi – DEBAT SUR LE PADD ACTUALISE

Monsieur DURAND Samuel, Référent PLUi, présente au Conseil Municipal le projet réactualisé du PADD (Plan d'Aménagement Développement Durable) et notamment les quatre axes :

- Axe 1 – Favoriser l'accueil de population tout en confortant l'identité du territoire Bazadais
- Axe 2 – Renforcer l'attractivité de l'économie et les savoir-faire locaux
- Axe 3 – Adopter un mode de développement urbain respectueux du cadre de vie
- Axe 4 – Répondre aux enjeux climatiques, énergétiques et environnementaux

Le document a été préalablement envoyé aux Elus pour lecture.

Après discussion, aucune observation n'a été faite.

3 – VALIDATION DEVIS ARCHITECTE POUR CHIFFRAGE ANCIENNE SALLE DES FETES

Le Conseil Municipal a souhaité le chiffrage de la rénovation de l'ancienne salle des fêtes pour le comparer avec la construction de la nouvelle.

Suite à notre demande, deux propositions de devis :

- SARL TRESSERAS ARCHITECTURE – 6900 € TTC

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL

27 JANVIER 2022

- JL ARQUEY – 4956 € TTC

Chacun se prononce sur le choix de l'architecte ; la proposition de Monsieur ARQUEY est retenue avec un délai imposé pour la remise de l'étude au 1^{er} mars afin d'organiser la réunion publique courant du mois de mars.

Mme Lydie CASTAGNET a réfléchi sur le projet et se demande s'il est bien utile d'investir autant d'argent que ce soit pour la construction d'une salle des fêtes ou la rénovation de l'existante.

4 – VALIDATION DEVIS TRAVAUX LOGEMENT

La locataire, Mme LAMBERT, a quitté les lieux le 30 novembre 2021, en laissant le logement en très mauvais état.

Des travaux sont nécessaires :

- Remplacement de la VMC – 744 € TTC (GUAGNI)
- Devis menuiserie :
 - SIMON- CHAUTEMS :
 - Remplacement Cylindres, poignée : 347,05 € TTC
 - Vitrage porte PVC : 310,20 € TTC
- Devis menuiserie :
 - SAS LOSSE
 - Remplacement Cylindres, poignée : 420,69 € TTC
 - Vitrage porte PVC : 338,97 € TTC
- Devis peinture :
 - CODMARD : 3993,88 € TTC
 - SKEFFINGTON : 4745 € TTC

Après examen des devis, les devis de El TGEG pour le remplacement de la VMC, ceux de SIMON-CHAUTEMS pour les menuiseries et celui de CODMARD pour la peinture sont retenus avec des délais imposés.

En ce qui concerne le remplacement de la chaudière, avant de se prononcer, le Conseil Municipal souhaite faire réaliser un diagnostic énergétique auprès du SIPHEM.

Il faut également prévoir le remplacement des menuiseries au logement de Mme LAPEYRE car il n'y a pas de double vitrage ; deux devis sont proposés :

- SIMON-CHAUTEMS : 3481,50 € TTC
- SAS LOSSE : 3642,17 € TTC

Le devis de Monsieur SIMON-CHAUTEMS est retenu.

5 – PLAN DE GESTION FORET

Monsieur Yvan DOURTHE, membre de la Commission FORET, explique qu'il est nécessaire de faire appel à un prestataire pour qualifier le RTG de la Commune.

Trois prestataires ont été sollicités :

- Devis ARGEFO
- Devis Aquitaine Gestion Energie Forêt – M. BLANC
- Devis FORESTRY – M. MONNEYRON – Sommes en attente du retour de la société FORESTRY qui doit revenir vers nous sur le devis et des points juridiques

Le Conseil Municipal est d'accord sur ce principe.

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL

27 JANVIER 2022

6 – PRESTATIONS SIPHEM – DIAGNOSTIC ENERGETIQUE

Un conseiller est venu proposer les services du SIPHEM pour la réalisation d'un diagnostic énergétique de l'ensemble des logements communaux dans le but de réduire les consommations et les coûts pour les locataires.

Une convention doit être envoyée à la Commune pour pouvoir réaliser cette étude.

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur le principe de réalisation de l'étude avant de signer la convention.

Après discussion, le Conseil Municipal est favorable et autorise Mme le Maire à signer la convention avec le SIPHEM.

7 – QUESTIONS DIVERSES

- Site INTERNET : le nouveau site hébergé par GIRONDE NUMERIQUE est en ligne depuis peu et pris en main par Yvan DOURTHE, Adjoint
- Les travaux du cimetière sont terminés ; il reste seulement à M. GLATH d'intervenir ; il doit le faire courant février
- La réunion publique pour la salle des fêtes et pour présenter les autres projets de la Commune se fera un vendredi soir, ce choix est unanime
- Les élections présidentielles auront lieu le 10 et le 24 avril 2022 ; les législatives auront lieu le 12 et 19 juin 2022
- Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'aux dernières nouvelles, Jérémy CHAMBON monterait une palombière jouxtant le mobil home déjà en place.
- Madame Josiane PAILLEUX soumet l'idée d'organiser un événement pour être engagé dans le soutien au Téléthon ; organiser cette manifestation avant décembre, en intégrant aussi d'autres associations de la Commune.

L'ordre du jour étant achevé, Madame le Maire clôt la séance.